

Maître Jérôme LACROUTS

Avocat au Barreau de NICE

41 rue de l'Hôtel des Postes 06000 NICE Tél. 04.22.13.85.76 - Mail. courrier@lacrouts-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Sur la commune de NICE (Alpes-Maritimes), 157 Chemin de Crémat

les biens et droits immobiliers cadastrés section :

BY 274 pour 9a 44ca - BY 275 pour 31ca - BY 276 pour 56ca - BY 277 pour 36ca

UNE CONSTRUCTION INACHEVÉE à usage futur d'habitation

avec parcelle de terrain attenant autour



ADJUDICATION JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 à 9H

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NICE, Place du Palais de Justice,
à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

La présente vente aux enchères est poursuivie à la requête : La SAS COMASUD, inscrite au RCS de MARSEILLE sous le n° B 057 802 753, dont le siège est à 51/53 boulevard du Capitaine Gèze à MARSEILLE (13014), représentée par son Président en exercice personnellement domicilié 87 rue Taitbout à PARIS (75009).

Ayant pour avocat Maître Jérôme LACROUTS, avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de Nice.

Désignation du bien : Le bien consiste en une construction inachevée à usage futur de maison d'habitation sur trois niveaux d'une superficie totale de 265,12 m²

- Le rez-de-chaussée est composé de 4 pièces
- Au premier étage plusieurs petites pièces desservies par deux couloirs
- Au deuxième étage deux pièces et une terrasse donnant sur le toit du premier étage
- A l'extérieur, le jardin est à l'état naturel et non entretenu. Il est encombré de divers débris et matériaux. Le terrain est en pente.

Occupation : Les lieux sont inoccupés

Mise à prix : TRENTE MILLE EUROS

30.000 €

(FRAIS DES POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)

Surenchère : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication

Conditions de l'adjudication : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n°23/00088, déposé le 21 juillet 2023 par Maître Jérôme LACROUTS, Avocat, au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NICE, où il peut être consulté.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de NICE.

Consignation : Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque ou caution bancaire irrévocable 10 % de la mise à prix à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Nice, sans que cette consignation soit inférieure à 3.000 €.

VISITES par la SCP Béatrice BLUM - Sébastien TISSOT - Violaine VIGUIER
- Lundi 26 Août 2024 de 9h à 10h - Vendredi 30 Août 2024 de 9h à 10h